

Nouvelles vues

Revue sur les pratiques, les théories et l'histoire du cinéma au Québec



Images fixes et animées dans l'éducation au Québec : une progression lente et craintive ?

Germain Lacasse

Number 23-24, Fall 2023–2024

Éducation cinématographique : trajectoires France-Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115172ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1115172ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Observatoire du cinéma au Québec

ISSN

2563-1810 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacasse, G. (2023). Images fixes et animées dans l'éducation au Québec : une progression lente et craintive ? *Nouvelles vues*, (23-24), 1–28.
<https://doi.org/10.7202/1115172ar>

© Germain Lacasse, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Images fixes et animées dans l'éducation au Québec : une progression lente et craintive ?

Germain Lacasse
Université de Montréal

Mots-clés : philosophie de l'image, réflexion pédagogique, lanterne magique, Québec

Histoire de la lanterne magique dans l'enseignement

Les premières projections connues de lanterne magique au Québec remontent à la Nouvelle-France. L'écrivain Lahontan aurait peut-être montré l'appareil aux Sioux du « Pays d'en haut » (les Grands Lacs) vers 1690¹. Plus certaine est une projection en 1754 à Montréal, lors de laquelle le marchand de fourrures Joseph Deschambault voulut impressionner ses fournisseurs autochtones. Il ne leur montra probablement que des images anodines et amusantes, mais cette première expérience fut certainement pour eux une leçon très marquante². La lanterne était très rare à cette époque, mais, après la Conquête, elle se répandit chez les notables, qui étaient approvisionnés par les marchands anglais venus profiter de ce nouveau marché³. On trouve sa trace chez des industriels, des marchands, des politiciens, mais son usage ayant laissé peu de marques, on peut penser qu'elle ne servait qu'à des projections privées, divertissantes ou éducatives, destinées à une oligarchie élitiste. Cette situation perdura longtemps au cours des époques suivantes malgré la multiplication des lanternes et des projections. La stratification sociale fut particulièrement marquante dans le monde de l'enseignement, où la projection fut l'apanage des classes aisées.

Le Séminaire de Québec la montrait dans les cours de physique sur la lumière vers 1830⁴. Grâce au perfectionnement des systèmes d'éclairage, elle fait alors aussi ses premiers pas devant des publics plus nombreux. Ces projections sont surtout offertes par des organisations pour l'instruction publique : Institut des artisans, Institut canadien, Mechanics Institute, etc. Les sujets sont peu diversifiés, l'astronomie étant le plus populaire. En 1848, Aurèle Plamondon, fondateur de l'Institut canadien de Québec, présente des

conférences publiques sur ce sujet⁵. On voit aussi à Montréal vers 1830 le Musée Del Vecchio (devenu plus tard Musée italien), sorte de « cabinet de curiosités » public, qui propose aussi des projections par lanterne magique⁶.

L'entrée plus remarquée de l'appareil de projection dans le système scolaire se fait par la grande porte : le ministre de l'Éducation et futur premier ministre, P.J.O. Chauveau, ayant vu des démonstrations lors d'un congrès de pédagogie à Toronto en 1856, il fait acheter une lanterne magique pour l'École normale de Montréal⁷. Les collèges classiques en achèteront ensuite progressivement, mais pour les écoles publiques et leurs très maigres ressources, cela ne viendra que rarement et plus tard. La lanterne magique semble aussi avoir été utilisée dans l'enseignement dès le XIX^e siècle dans les couvents, écoles privées réservées aux jeunes filles, où l'instruction était prodiguée par des religieuses. Ce fait est souligné par Claudette Lasserre dans le chapitre « La pédagogie 1850-1950 » du livre collectif *Les couventines* (1986). Elle écrit :

En histoire comme en géographie on a recours à la méthode « pittoresque ». En géographie surtout, par l'utilisation d'un matériel audio-visuel que nous ne soupçonnons pas aujourd'hui : lanterne magique, stéréoscope au XIX^e siècle et, au début du XX^e siècle, projections et cinéma même dès les années trente s'ajoutent aux classiques atlas, gravures, globes terrestres et cartes postales destinés à retenir l'attention des élèves. [...] Ces moyens concrets, nous les retrouvons en sciences à travers la présence de la lanterne magique, mais surtout à travers les achats de cabinets de physique, de matériel de chimie, la constitution de musée minéralogique, d'expositions d'herbiers mentionnées dans les annales dès la fin du XIX^e siècle⁸. [Figure 1]

Les enseignants catholiques, qui dispensent une très importante fraction de l'éducation publique et privée au Québec, acquièrent aussi des lanternes magiques et des séries de plaques à projection, la plupart achetées chez La Maison de la bonne presse (MBP), un important éditeur catholique de France. Pierre Véronneau, qui a bien documenté l'influence de cette organisation au Québec dans le champ du cinéma, indique aussi que ses lanternes et ses images étaient présentes un peu partout et ont souvent abouti dans les archives de la Cinémathèque québécoise⁹. Son texte n'explore pas cette diffusion de la lanterne, mais il en résume fort correctement le contexte :

Une des caractéristiques communes du discours du *Fascinateur* et des productions de la Bonne Presse est la résistance à un ordre laïc du monde, identifié au modernisme, au rationalisme et à l'urbanisation, et le regret d'un monde passé, agriculturiste. Ils prônent une rénovation morale et religieuse et une rechristianisation de l'intérieur. Pas étonnant que leurs textes, leurs productions audiovisuelles et les films dont ils prennent la défense trouvent écho au Québec¹⁰.

Les universités se dotent elles aussi assez tôt de ces projecteurs, mais l'usage en est contrôlé solidement à cause des sources d'éclairage dangereuses, qu'il s'agisse de pétrole ou de gaz. La sécurité ne viendra lentement qu'avec



Figure 1. Une partie du cabinet de physique du Séminaire de Trois-Rivières vers 1895, montrant entre autres la lanterne magique française Duboscq, qu'ont possédée plusieurs collèges classiques. Photo attribuée à Pierre-Fortunat Pinsonneault, publiée dans l'album *Maisons d'éducation de la Province de Québec*. Collection du Musée national des beaux-arts du Québec.

l'électricité, à partir de 1880 environ. Le recteur de l'Université Laval, M^{sr} Laflamme, renommé professeur de sciences, s'intéresse en particulier à l'optique et se fait l'apôtre de la lanterne magique, qu'il promeut pour l'enseignement et avec laquelle il fait des démonstrations dans d'autres écoles et lors de conférences publiques¹¹. L'Université McGill fait elle aussi un fréquent usage de la lanterne magique, en particulier dans les cours de sciences et de médecine, où la première femme médecin canadienne, Maud Abbott, donne un cours d'histoire du *nursing* entièrement illustré par des plaques à projection¹². McGill offre aussi un service de location de lanternes et de plaques sur de multiples sujets, disponibles sur demande par les conférenciers ou enseignants désirant présenter un sujet pour un public. Dirigé par le colonel Wilfrid Bovey, ce service fournit jusqu'aux années 1940 le matériel pour des centaines de conférences publiques un peu partout au Québec, surtout dans les communautés anglophones¹³.

Les organismes d'éducation publique des débuts sont bientôt remplacés par d'autres. La Société Saint-Jean Baptiste de Montréal (SSJBM) lance vers 1895 des cours publics pour adultes, où la conférence illustrée avec projection devient régulière. On en trouve des mentions continues dans plusieurs journaux montréalais pendant trois décennies. Les sujets sont assez diversifiés : santé publique, ingénierie, mécanique, géographie, histoire de l'art et tous les cours sont donnés par des enseignants universitaires. Malheureusement, on ne sait pas si ces cours attiraient une clientèle diversifiée ou plutôt une cohorte déjà avantagée.

Ces initiatives obtiennent néanmoins un succès assez considérable et propulsent la lanterne dans des opérations d'éducation importantes. La tuberculose étant devenue vers 1900 un très grave problème de santé publique, le gouvernement embauche des conférenciers auxquels il fournit des lanternes et des plaques pour former le public aux mesures sanitaires préventives. Pour cette campagne, l'État cherche vraiment à attirer tous les auditoires. On présente des centaines de conférences illustrées, pour toute la population, y compris les enfants dans les écoles. Ces campagnes sont renouvelées périodiquement et la lanterne est toujours présente pour attirer et informer. En 1938 est mis sur pied le Comité provincial de défense contre la tuberculose, afin d'intensifier la lutte contre cette maladie au Québec. Il lance pendant l'automne une grande campagne d'éducation préventive où de nombreux médias seront utilisés : presse, radio, projection, assemblées, conférences,

etc. On veut, entre autres moyens, présenter des conférences illustrées par des films, qui auront lieu dans les municipalités et les salles de cinéma. En décembre 1939, le Comité publie un communiqué dans lequel il affirme avoir tenu pendant l'année 263 séances éducatives où « 115 000 personnes ont bénéficié d'une conférence et vu le film *Santé et bonheur*¹⁴ ». 191 séances ont eu lieu dans le district de Montréal, 44 dans celui de Québec, et 28 dans celui de Trois-Rivières.

Pour contrer l'exode massif des campagnards vers les États-Unis sont lancées de grandes opérations de recrutement d'agriculteurs pour développer des régions nouvelles. Sur ce terrain aussi la lanterne magique est continuellement présente et utilisée par des professionnels dont la conférence illustrée est la principale fonction. Louis-Édouard Carufel, propagandiste employé par la Société de colonisation et de rapatriement, parcourt l'Est du Canada et des États-Unis pendant une trentaine d'années pour recruter en offrant paroles et images¹⁵. Comme il s'agit encore de la survie nationale, toutes les couches sociales sont convoquées, les colons ayant besoin de marchands, de gestionnaires, d'enseignants pour leurs enfants, du moins ceux qui iront à l'école.

Pour mieux armer ces agriculteurs colons, des efforts importants sont déployés pour leur procurer une formation agricole scientifique et technique de qualité. Les écoles d'agriculture sont dotées de projecteurs et d'images, mais plusieurs conférenciers itinérants sont aussi embauchés et dotés du matériel visuel nécessaire. Les ministères de l'Agriculture, fédéral et provincial, multiplient les conférences illustrées lors des expositions agricoles. Certains fonctionnaires sont spécialisés dans cette tâche et présentent des centaines de projections pendant leur carrière, par exemple Jean-Charles Chapais et Joseph Morin. Le ministère de l'Agriculture du Québec utilise fréquemment les conférences illustrées pour informer les agriculteurs. En décembre 1917, il annonce dans *Le Devoir* des cours abrégés d'agriculture pour les citoyens des comtés du « bas de Québec » (Montmagny, Rimouski, Matane). Le programme comporte des « représentations à la lanterne magique¹⁶ ». Notons que la majorité des enseignants sont encore des religieux, tout comme le responsable des cours, Noël Pelletier. Le même numéro du *Devoir* annonce une autre série de conférences agricoles avec projections dans les régions de Québec et du Lac-Saint-Jean [Figure 2].

Les communautés religieuses, qui gèrent la plupart des écoles du Québec, utilisent assez souvent la projection, mais y ont aussi recours abondamment



Figure 2. « La goutte de sang. Inoculation de toxines... » Plaque pédagogique pour l'enseignement de la médecine vétérinaire, produite par La Maison de la bonne presse, Paris. Cette plaque fait partie de la collection du Cercle La Salle, fondé par le frère Marie-Victorin; un autre exemplaire est présent dans la collection de l'École d'agriculture de La Pocatière. Crédit de la photo : Germain Lacasse.

dans leur propagande publique. Les plus actifs sont probablement les Jésuites du Canada, dont la principale campagne est menée pendant les années 1920 et 1930 pour obtenir et annoncer la béatification des « saints martyrs canadiens » et de Kateri Tekakwitha, la « vierge iroquoise¹⁷ ». Ils produisent et diffusent pendant plusieurs années une considérable série de plaques racontant leur activité au Canada, lesquelles insistent surtout sur la vie et la mort des missionnaires et propagent un pathos colonialiste qui perpétue le racisme envers les autochtones. Les archives des Jésuites, bien conservées, contiennent beaucoup de plaques racontant l'histoire du christianisme et celle de la Nouvelle-France. Elles étaient utilisées surtout dans leurs deux établissements montréalais, le Collège Sainte-Marie et le Collège du Sault-aux-Récollets. Même quelques syndicats ouvriers utilisent la projection fixe

pour attirer et éduquer leurs membres, par exemple «l'Union secourable et protectrice des journaliers de Québec», un des rares syndicats laïcs de l'époque, dirigé par le militant Arthur Marois¹⁸.

On ne peut oublier les conférences «touristiques», fort nombreuses, faites par les personnes qui ont voyagé et qui veulent montrer les lieux visités. Pour ce cas comme pour les autres, la généralisation des plaques photographiques vers 1870 fait exploser la quantité d'images disponibles pour la projection et les conférences illustrées qui les utilisent. L'arrivée vers 1930 du film sonore, comportant dorénavant le commentaire que faisait auparavant le conférencier, amorce le lent mais inexorable déclin de la lanterne éducative. Le prix plus élevé du cinéma laisse cependant encore beaucoup de place à la projection fixe, qui passe au plastique vers 1940, alors que le diaporama supplante graduellement la «magie» de la lanterne à plaques de verre. La fragilité de celle-ci avait peut-être contribué à la confiner à des clientèles souvent plus fortunées.

Avant d'exposer les idées et les théories qui encadraient la projection fixe, nommons quelques pionniers de cette pédagogie. Le plus remarquable est probablement le frère Marie-Victorin, botaniste réputé. D'abord professeur au Collège de Longueuil à compter de 1900, il utilise dans les cours d'histoire des plaques achetées en France ou aux États-Unis, mais aussi des centaines d'autres qu'il fabrique lui-même en photographiant des images dans des livres¹⁹. Devenu professeur de botanique à l'Université de Montréal en 1920, il constitue progressivement une collection d'environ 25 000 plaques faites par lui-même, illustrant les plantes et leur environnement. Il les utilise dans ses cours et dans ses nombreuses conférences publiques jusqu'à son décès en 1944. Un de ses biographes décrit ses qualités de pédagogue avec l'image: «Des diapositives nombreuses, colorées avec art, une parole chaude, des périodes vigoureuses et imagées, une conception réaliste de l'histoire et de la vie, une personnalité puissante: voilà autant de facteurs qui ont captivé les auditoires deux heures durant et les ont suspendus littéralement aux lèvres du conférencier²⁰.» Les nombreux étudiants qu'il forma imitèrent longtemps ses méthodes [Figure 3].

Un autre utilisateur enthousiaste de la projection fixe fut le professeur d'histoire de l'art Jean-Baptiste Lagacé, actif pendant plus 40 ans, de 1895 jusqu'à sa retraite, vers 1940. Montréalais, premier professeur d'histoire de l'art au Canada, illustrateur et auteur, il utilise d'abord la lanterne magique pour des cours publics au Monument-National vers 1900, des cours qu'il



Figure 3. Plaque à projection artisanale du Cercle La Salle, montrant M. Denonville, gouverneur de Nouvelle-France de 1685 à 1689. Plaque faite en photographiant un ouvrage d'histoire canadienne. Conservée aux archives des Frères des écoles chrétiennes. Crédit de la photo : Germain Lacasse.

donnera pendant plus de vingt ans. Il poursuit son enseignement d'histoire de l'art à l'Université de Montréal et à l'École des beaux-arts jusqu'aux années 1940. Il a présenté pendant sa carrière des centaines de conférences illustrées sur l'histoire de l'art, lors de cours ou de conférences publiques²¹. Il a légué une collection d'environ 2 500 plaques pour projection; une grande partie provient de fournisseurs européens, mais plusieurs semblent avoir été faites par des photographes montréalais (Edgar Gariépy, Raymond Lewis) en reproduisant les clichés de livres sur l'histoire de l'art.

Un autre apôtre ardent de l'éducation par la lanterne magique est Wilfrid Bovey, chef des relations extérieures de l'Université McGill entre 1920 et 1945. Son activité est décrite sur le site du Musée McCord, qui conserve une collection partielle des plaques utilisées :

Au début des années 1930, Wilfrid Bovey mit à la disposition du public un service de cours ou conférences avec projections (*illustrated lectures*), conçu suivant un modèle similaire à celui qu'offraient les bibliothèques ambulantes de McGill et qui peut-être fonctionnait en collaboration avec ces dernières. Chacun de ces cours comportait une série de plaques pour lanterne, accompagnée d'un livret dont le texte permettait de commenter les projections. Quoique Wilfrid Bovey lui-même ait pu en présenter à l'occasion, ces cours ne semblent pas avoir été fréquemment dispensés par les professeurs de McGill. Plaques et livrets constituaient plutôt une sorte de trousse pour conférencier, que l'on faisait parvenir par courrier aux institutions, associations ou groupes de personnes qui en faisaient la demande. Ce service s'étendait à l'ensemble du Québec et à l'Ontario ; quelques conférences ambulantes atteignaient même le Nouveau-Brunswick. Le plus souvent, c'est au pasteur ou ministre du culte, au maître ou à la maîtresse d'école, ou encore au représentant du YMCA local que revenait le rôle de conférencier. Vers 1935, la liste des cours proposés comptait une cinquantaine d'exposés, portant principalement sur le Canada ; ils étaient répartis en cinq séries d'inégale importance : « géographie et voyage », « histoire », « science », « histoire naturelle » et « religion »²².

La mention de ces praticiens de la conférence illustrée ne doit pas faire oublier l'action de centaines d'autres personnes, professionnels ou amateurs, qui utilisèrent la lanterne pour enseigner ou divertir divers auditoires pendant environ un siècle et demi. Le cinéma qui prit rapidement la relève fut vite considéré comme un art, mais la lanterne eut sûrement elle aussi ses concepteurs et ses praticiens experts et créatifs, dont certainement de très nombreux enseignants. Rappelons cependant que l'éducation fut longtemps accessible surtout aux plus fortunés et que les écoles ordinaires étaient mal pourvues et fréquentées aléatoirement, et cela, jusqu'au milieu du xx^e siècle²³. Soulignons aussi qu'une différence majeure distingue alors le Québec des autres nations quant au domaine de l'éducation : dans d'autres pays francophones comme la Belgique ou la France, les écoles catholiques côtoyaient les établissements laïcs ; mais au Québec, depuis la rébellion ratée de 1837 contre l'occupation anglaise, les gouvernements successifs ont confié la gestion de l'éducation francophone au clergé catholique ultramontain, qui exerça jalousement ce monopole jusqu'aux années 1960. Les études européennes sur la lanterne

magique dans l'éducation concernent souvent l'opposition entre clergé et laïc, mais au Québec les laïcs francophones n'avaient aucun pouvoir dans ce domaine²⁴. Par ailleurs, la minorité anglophone, beaucoup plus fortunée, obtint le contrôle total de son propre réseau scolaire, évidemment beaucoup mieux pourvu.

Les idées et théories autour de la lanterne dans l'enseignement

Dans un livre intitulé *La perte des sens* (2004) regroupant plusieurs de ses conférences sur divers sujets, le philosophe Ivan Illich inclut deux chapitres intéressants sur l'histoire des théories de la vision, qui auraient évolué d'une approche mécaniste dans l'Antiquité (l'œil perçoit le réel tel qu'il est) à une approche constructiviste dans la modernité, où on considère que les appareils de vision induisent des manières spécifiques de voir. Citant Jonathan Crary et Martin Jay qui ont tous deux écrit de longues études sur cette question, Illich parle de « régimes scopiques de la modernité²⁵ ». Il pense que la vision et l'œil ne sont pas des faits invariables, mais des actes influencés par la culture et la technologie. Il ajoute, au sujet de la vision moderne, qu'« elle exerçait l'œil à percevoir et à interpréter des apparences qu'on ne saurait retoucher²⁶ ». Illich pense que les catholiques ont persisté dans le paradigme mécaniste et que cela explique leur longue préférence pour l'image fixe.

Isabelle Saint-Martin rappelle que la lanterne magique fut dès ses débuts utilisée par les Jésuites, qui lui attribuaient un puissant pouvoir de persuasion²⁷. Guillaume-Michel Coissac, principal promoteur des projections de la MBP, croyait que l'image fixe était propre à l'explication et la réflexion, tandis que l'image animée était plutôt un complément divertissant. La MBP fabriquait et vendait un projecteur appelé « l'Immortel », destiné aux projections mixtes (fixe et animée et qui correspondait à une hiérarchie des sens enseignée par les théologiens: l'image fixe pour la raison, l'image animée pour la sensation. Les catholiques n'étaient cependant pas les seuls à penser que l'image fixe l'emportait sur l'image animée. Annie Renonciat indique que les initiateurs du cinéma pédagogique laïc en France (Jean Beaucomont, Henri Arnould, Gustave Cauvin) défendirent longtemps l'idée que la projection fixe permettait la réflexion tandis que les vues animées procuraient un plaisir qui laissait peu de traces²⁸.

Ces hypothèses furent longtemps prépondérantes dans la réflexion des intellectuels québécois à l'égard des images projetées et des pratiques de

l'écran. Les idées et les écrits du clergé catholique en ce qui concerne la projection d'images étaient encore peu élaborées lorsqu'il commença à utiliser la lanterne magique. Elles devinrent plus développées et se diffusèrent mieux lorsque la lanterne fut confrontée au cinéma, qui émergea très rapidement vers 1900. Ce sont des idées développées surtout en France chez les penseurs catholiques qui inspirèrent la MBP, laquelle fournit une importante partie des appareils et des images diffusés au Québec francophone. Le cinéma était considéré comme une technologie qui subjuguait le spectateur, tandis que la lanterne magique, dont le rythme de projection était contrôlable par le conférencier ou l'opérateur, était supposée permettre l'énoncation d'un discours verbal s'adressant plutôt à la raison.

Dès l'ouverture des premières salles permanentes de cinéma, en 1906, le clergé s'oppose aux projections le dimanche sous prétexte de respecter le « Jour du Seigneur ». Cette question mena à une longue lutte juridique, mais c'est plutôt vers 1915 qu'elle suscita des débats plus philosophiques. Mgr Camille Roy, professeur à l'Université Laval, dit à ce propos, dans une conférence au sujet du cinéma : « Il est une école de perversion qui favorise tous les instincts de la nature chez ceux-là même qui auraient le plus besoin d'être excités à de bons sentiments²⁹. » Le journal *L'Action catholique*, qui résume cette conférence, entreprend quelques semaines plus tard la publication d'une longue série d'articles diabolisant le cinéma, dont l'inspirateur fut probablement le même Camille Roy, historien de la littérature et défenseur du roman du terroir³⁰, qui fut plus tard recteur de l'Université Laval. Il cite alors son collègue jésuite français Georges Longhaye et sa *Théorie des Belles-Lettres. L'âme et les choses dans la parole* (1885) (dont un résumé est publié à Montréal en 1913) qui postule que l'âme est supérieure au corps, que l'intelligence et la volonté y sont associées et que tout ce qui en relève est « plus noble et plus digne que tout ce qui tient des sens³¹ ». La série d'articles cite plusieurs fois cet ouvrage dans un but bien précis, démontrer que « [n]os cinémas s'ingénient à rompre cet équilibre des facultés de l'âme et toute leur activité va directement à faire de la sensibilité et de l'imagination des puissances démesurées³² ». Pour enfoncer le clou, on dit que cette sensibilité exacerbée par le cinéma pervertit les spectateurs, surtout les enfants et les femmes, ces dernières étant jugées trop émotives. Les auteurs pensaient sans doute la même chose des gens moins cultivés ou moins éduqués.

La lanterne magique, utilisée par le clergé pour la prédication et l'enseignement depuis plusieurs décennies, fut donc valorisée comme un appareil respectant une hiérarchie des sens. Clairement le clergé catholique préférait une pratique où le discours pondère et domine les images, plutôt qu'un art où la technique imposerait sa loi. Le frère Marie-Victorin, qui a employé durant toute sa carrière la lanterne magique pour son enseignement et ses conférences, se dit déçu par le cinéma dès qu'il en prit connaissance, et il continua très longtemps de le trouver plus distrayant qu'éducatif, perpétuant malgré son esprit scientifique la méfiance de ses collègues théologiens³³. Il apprit la photo et produisit environ 25 000 images qu'il projeta dans ses cours et ses conférences, mais il ne posséda jamais de caméra cinématographique ni fit le moindre film, même si vers 1940 quelques courts métrages montrant la création du Jardin botanique de Montréal furent produits par d'autres. Il fut un botaniste réputé dont la pensée évolua vers le darwinisme, ce qui le poussa à étudier l'évolution des plantes, mais sa représentation des végétaux demeura statique, prisonnière des dessins et des photographies, alors que le cinéma aurait permis de les montrer en mouvement et en interaction avec leur environnement [Figure 4].

Cette philosophie de l'image fixe suscita des initiatives ambitieuses mais parfois éphémères qui en montrent tout de même les limites. Un organisme apparut à Montréal en 1908 avec des objectifs spécifiques : la Société coopérative des conférenciers projectionnistes canadiens (SCCPC). Cette société était inspirée d'un processus amorcé en France en 1907 par le « Congrès général des œuvres catholiques de conférences et de projections » tenu à Paris. La SCCPC fit circuler quelques brochures d'information, dont une intitulée *L'enseignement par les yeux*³⁴. Elle retraçait la progression de cette idée en France, notamment par les travaux de l'abbé Moigno : déjà en 1850 celui-ci envisageait d'utiliser la projection fixe dans l'enseignement des sciences et, en 1872, il créa une « Salle du Progrès ». Son but était le suivant :

Instruire, recréer, promouvoir sous toutes ses formes le progrès, combattre ses deux ennemis inexorables : l'ignorance et la routine, par la mise sous les yeux, par des expériences ou par des tableaux vivement éclairés, de tous les faits de la nature, de la science, de l'industrie et des arts. Le rôle du démonstrateur étant d'animer, de décrire, de commenter les tableaux aussi clairement et aussi successivement que possible³⁵.



Figure 4. La lanterne magique du frère Marie-Victorin, appareil Zeiss-Ikon, vers 1930, conservée par les archives de l'Université de Montréal. Crédit de la photo : Germain Lacasse.

Soulignons que cette théorie est assez parente de méthodes pédagogiques contemporaines bien étayées, par exemple celle du « double codage » formulée par le psychologue canadien Allan Paivio. Le philosophe de l'éducation Normand Baillargeon en parlait récemment et la valorisait volontiers :

L'idée importante (et pratico-pratique) est que si des informations sont adéquatement et simultanément présentées de ces deux manières – visuelle et verbale – elles ont plus de chances de laisser des traces et d'être retenues. [...] Le double codage prédit que tous les apprenants devraient bénéficier de la superposition d'informations visuelles à des informations linguistiques³⁶.

La brochure de la SCCPC citait aussi Guillaume-Michel Coissac, apôtre des projections pour la firme française MBP :

La projection est un auxiliaire puissant[;] [...] en frappant vivement les yeux, il va plus directement et plus sûrement à l'esprit. [...] Le professeur

analyse un phénomène que l'élève voit pour ainsi dire se produire sous ses yeux, et dont il suit les diverses phases, guidé par la parole du maître, comme le voyageur regarde les paysages, et les monuments que lui montre son guide³⁷.

La brochure décrivait ensuite en détail l'importance que le clergé catholique de France accorde à la projection éducative, citant les centaines de conférences illustrées auxquelles ont assisté des dizaines de milliers de personnes. Les promoteurs au Canada voulaient attirer non seulement le monde scolaire, mais aussi le grand public. Ils ont publié une autre brochure intitulée *De la création de nouvelles forces pour la grandeur du Canada*, afin de «venir en aide aux Éminents Canadiens clairvoyants: hommes d'État et d'Étude [...] s'efforçant de nos jours à développer l'instruction». La vision élitiste apparaît encore nettement: l'éducation doit être gérée par des gens «éminents et clairvoyants». Pour bien le rappeler, on cite aussi saint Augustin en latin: «*Populus cor in oculis habet*» (Il faut pénétrer jusqu'au cœur du peuple par les yeux)³⁸.

La SCCPC explique ensuite son fonctionnement et son offre: une large collection de plaques à projection sur plusieurs sujets, que les abonnés pourront emprunter et utiliser selon leurs besoins. L'entreprise ne semble pas avoir connu de succès commercial, car elle n'a été active que pendant environ deux ans. Elle a cependant attiré et stimulé quelques adeptes qui ont repris sa théorie et sa pratique, dont le frère Marie-Victorin, mais aussi Joseph Dumais, professeur de diction et d'histoire, qui fit la promotion de la SCCPC et présenta de nombreuses conférences sur l'histoire du Canada pendant une vingtaine d'années³⁹.

Les plus fréquentes discussions sur l'usage de la lanterne dans l'enseignement ont été publiées dans la revue *L'Enseignement primaire*, fondée en 1880 par Charles-Joseph Magnan et dirigée par lui pendant près de 50 ans. Pendant sa longue existence, elle a publié plusieurs textes au sujet de l'utilisation de la projection (fixe ou animée) dans les écoles publiques; ces textes permettent de connaître un peu mieux l'évolution des idées des éducateurs sur la question. La lanterne magique y a été introduite lentement vers 1900, mais semble y avoir été amenée craintivement. En avril 1905, la revue publie le rapport détaillé d'un comité de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) qui a visité l'Exposition universelle de Saint-Louis, en 1904, avec

la mission d'y étudier les éléments relatifs à l'éducation dans divers pays. Le rapport recommande de doter chaque école d'une «lanterne de projection, avec photographies, écran et autres accessoires...». Mais on trouve peu de traces montrant que cette proposition a été suivie.

Vers 1920 apparaissent des textes discutant de l'usage du cinéma; ils sont d'abord très négatifs, reprenant les arguments du théologien jésuite français Longhayé propagés au Québec par Mgr Camille Roy. *L'Enseignement primaire* publie en décembre 1923 un court texte sur l'intérêt et l'utilisation de la lanterne magique à l'école. On y soutient l'utilité de l'appareil et on fournit aux enseignants intéressés des conseils sur la préparation d'une projection. On indique aussi qu'aucune utilisation du cinéma à l'école n'est encore faite même si on croit à son utilité. Cette mention omet cependant l'utilisation faite de ce médium dans plusieurs collèges classiques, des institutions où n'accédait pas qui voulait.

La revue publie en 1923 plusieurs autres textes répétant les arguments contre le cinéma, tous signés par «[u] ne religieuse de l'École Normale de Nicolet». Citant elle aussi les écrits de Longhayé, elle les commente longuement sur le ton d'une polémique virulente contre le cinéma: «Inspirateur du crime, propagateur des mauvaises mœurs, dangereux même pour la foi, le cinéma met encore en péril la santé de l'âme. [...] Devant l'écran, l'imagination est sur son terrain. L'irréel, le factice, c'est son domaine. Si l'on n'y prend garde, l'intelligence restera passive, ainsi que dans un rêve⁴⁰.» Mais, trois ans plus tard (donc en 1926), est publiée une nouvelle série de textes faisant cette fois l'éloge du cinéma, cette fois signés «École Normale de Nicolet», comme pour révoquer l'opinion de 1923.

Cette discussion est peut-être liée au fait qu'en 1923 la CECM a envoyé en Europe l'inspecteur d'écoles Yves Le Rouzès pour étudier l'utilisation qu'on y faisait du cinéma dans les écoles, où il était utilisé fréquemment depuis 1910. L'inspecteur en est revenu avec un rapport largement positif suggérant l'utilisation du film, un rapport mentionné dans plusieurs journaux de même que dans *L'Enseignement primaire*. Le frère mariste Louis-Marius y fait notamment écho et conseille lui aussi l'utilisation du cinéma en classe. Son texte paraît dans le même numéro de la revue qui contient le dernier volet signé «[u] ne religieuse de Nicolet». Le cinéma entre alors progressivement dans les écoles mais avec beaucoup de circonspection, comme le montrent les écrits d'Albert Tessier, dont les propos sont validés par une mention en

1939, dans *L'Enseignement primaire*, d'achats de films et d'appareils pour les inspecteurs d'écoles, à la condition que tout ce matériel soit soumis à un contrôle attentif. Le matériel acheté consiste surtout en « films fixes » (pellicules pour projection fixe) achetés en France, chez les producteurs MBP, la Librairie Paris-Rome, et Benoit-Lévy⁴¹.

En 1940, le Département de l'instruction publique crée une cinémathèque dont le succès ne se fait pas attendre et les écoles profitent amplement de cette ressource nouvelle. Des conférences sur l'utilisation de la projection fixe ou animée dans l'éducation sont présentées dans 30 écoles normales par les prêtres Albert Tessier et Marie-Alcantara Dion et quelques textes rendant compte d'expériences d'enseignement sont publiés dans *L'Enseignement Primaire*. Cette série d'articles de 1948 consiste surtout en suggestions de films 16 mm détenus par la cinémathèque pour accompagner un enseignement sur divers sujets :

Troisième année : *Il faut du bon lait*; *Le cuir*; [...] Quatrième et cinquième années : *L'habitation humaine*⁴²; Troisième année 1^{er} texte : *Le transport terrestre*. Film à montrer : *L'évolution des moyens de transport*; [...] Quatrième et cinquième années : 1^{er} texte : *À dos d'âne*. Films sur les animaux : *Les gros animaux de la ferme* [;] [...] *Le cheval percheron*⁴³.

Le prêtre cinéaste Albert Tessier, très réputé et très consulté à cette époque, écrit quelques textes théoriques sur l'utilisation de l'image, fixe ou animée, dans l'enseignement. Comme il fut l'un des rares praticiens à théoriser son activité, nous résumons ici quels étaient ses principes majeurs et comment il les appliquait [Figure 5].

Dans ce texte manuscrit, Tessier décrit assez en détail sa conception du rapport entre images fixes et animées⁴⁴. La première est moins vivante et nécessite un commentaire dynamique, mais elle est moins coûteuse, plus facile à utiliser, et il « serait facile de constituer une excellente collection canadienne ». Les films « ressuscitent la vie », mais ils sont trop rapides, « énervent plus vite les enfants »; il les trouve coûteux, plus difficiles à utiliser, plus fragiles.

En 1940-1941, il prépare une conférence sur « l'emploi de l'image en éducation », qu'il présente quatorze fois dans des écoles de formation pour les enseignants (appelées jadis école normale ou scolasticat, toutes dirigées par



Figure 5. Document manuscrit d'Albert Tessier, n° 0014-Q2-23, datant de 1940. Archives du Séminaire de Trois-Rivières.

des religieux catholiques) dans plusieurs villes : Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Québec, Montréal. Il y traite de toutes les sortes d'images, mais

pour lui, le cinéma, c'est d'abord le réel présent devant l'objectif, « la vie d'abord... le beau cinéma du Bon Dieu, le cinéma de la vie canadienne ! » Après ces « images de la vie » il y a les images des livres, les images murales, puis enfin les films, fixes ou animés. Il classe ceux-ci en trois catégories : récréatifs, instructifs, éducatifs. Il trouve les premiers souvent « immoraux[,] [...] ils détraquent le système nerveux [...] [E] spérons qu'une censure pédagogique viendra sous peu... » Ensuite vient le film instructif, qu'il trouve utile pour préciser ce qu'on apprend dans les manuels, pour « renseigner et instruire », en autant que le film est compréhensible pour l'auditoire visé. Arrive ensuite le film éducatif, qui vise ces mêmes buts mais qui doit aussi « créer un état d'âme [...] [I]l cherche avant tout à frapper l'imagination, le cœur, la sensibilité. Il s'emploie à créer un état d'esprit, à *faire aimer* Dieu, la Patrie, la Famille, la Nature, la vie rurale, etc. » Ici, on constate que Tessier veut créer par le documentaire catholique l'effet émotif qu'il trouvait condamnable dans le film de fiction. Il utilise aussi le terme de « propagande » pour désigner ce cinéma, et répète qu'il faut « que se multiplient les films de chez nous [...] qui veulent faire aimer Dieu et les ancêtres à travers les traits plus compris et mieux étudiés de notre terre ».

Tessier décrit ensuite la démonstration qu'il faisait : il projetait d'abord un film « strictement instructif » sur la respiration, qu'il avait préparé au préalable en demandant aux étudiants de trouver la définition de termes techniques utilisés dans le film avant la projection. Celle-ci était alors suivie avec beaucoup d'attention par les élèves afin de leur permettre de répondre à l'examen du lendemain. Il projetait ensuite

une pellicule distrayante et instructive à la fois [...] puis venaient les films éducatifs : glorification de l'Eau, « sœur Eau, laquelle est très utile et humble et précieuse et chaste » ; Poèmes en image à la gloire de la terre, « Notre Sœur et Notre Mère la Terre » [...]. Ces films, appuyés de commentaires, de musique, de chansons, permettaient de saisir la puissance d'évocation des images, et leur influence possible sur l'état d'âme des élèves... et des maîtres ! Partout, on a semblé suivre avec un intérêt intense les commentaires et les films⁴⁵ !

Innovateur par son utilisation de la photo et du film dans l'enseignement scolaire et public, Tessier était cependant un traditionaliste par les valeurs

qu'il transmettait, en particulier dans le cadre de sa fonction auprès des écoles ménagères, où l'on enseignait aux jeunes filles des tâches liées presque uniquement au rôle de mère de famille et de gestionnaire domestique. Il en était de même dans ses nombreux films sur la nature, qui propageaient une approche déiste minimisant les progrès amenés par la technologie.

Pendant la décennie suivante (1950-1960) se produit un rapide basculement vers d'autres théories. Le modèle est venu en partie de l'Office national du film du Canada (ONF), qui avait mis sur pied pendant la guerre des « conseils du film » dans plusieurs municipalités. Un représentant de l'organisme venait y projeter un film pour lancer une discussion sur les enjeux sociaux de l'époque : syndicalisation, urbanisme, action sociale, etc. Il créait aussi un groupe local de personnes intéressées à planifier ces rencontres et les débats qui s'y tenaient. Ces organismes et les débats qu'ils suscitaient autour des films découlaient beaucoup de la pensée de John Grierson, le fondateur de l'ONF. Celui-ci pensait que le sort de la démocratie reposait sur l'éducation du peuple et que le cinéma documentaire pouvait en être un levier majeur. Au Québec, cette pensée était jugée dangereuse par l'élite clériconationaliste et son défenseur, Maurice Duplessis, qui alla jusqu'à interdire la projection des films de l'ONF dans les écoles du Québec, où les films des prêtres cinéastes circulaient cependant abondamment, puisqu'ils étaient la suite logique des « conférences illustrées ». Évidemment, le processus des conseils du film menaçait le modèle de la conférence magistrale avec projection fixe sans discussion du public.

En janvier 1952 eut lieu à Montréal un événement significatif, quoique relativement oublié aujourd'hui. Le Conseil du film français de Montréal, en collaboration avec la Société canadienne d'enseignement post-scolaire, présenta à l'Université de Montréal un séminaire sur l'utilisation du film. Les divers aspects de la question étaient exposés par des experts : Jacques Hébert, Irénée Bonnier, Gaudry Delisle, Jean-Théo Picard, etc. Tous sont de jeunes intellectuels laïcs, toutes les conférences sont illustrées par des films (courts métrages) et plusieurs des intervenants suggèrent d'ajouter des discussions aux projections. On y adopte des propositions qui deviendront par la suite des revendications et des réalisations :

On demande aussi que dans l'instruction, les projections cinématographiques débutent dès l'école supérieure. On demande aussi que pour former

les maîtres, on exprime aussi le vœu que les revues pédagogiques publient une documentation concernant l'adaptation des films aux centres d'intérêt; on suggère aussi que des cours de perfectionnement soient offerts aux normaliens et aux professeurs quant à l'utilisation du film; enfin, *que l'étude du cinéma comme art soit intégrée à l'enseignement secondaire et si possible au cours primaire supérieur*⁴⁶.

Cet événement et certains autres faits contemporains montrent un tournant dans la pensée sur la projection éducative au Québec: l'image fixe, privilégiée si longtemps par le clergé catholique parce que jugée plus morale et moins perverse que l'image animée, semble dorénavant supplantée par cette dernière, et cette meilleure considération du film paraît permettre au public d'intervenir dans la réception.

Les tensions sociales autour du cinéma n'étaient pas isolées. Elles faisaient partie de l'intense remise en question des idées et des institutions conservatrices autoritaires qui contrôlaient le Québec francophone depuis la rébellion de 1837-1838 et qui s'écroulèrent avec la Révolution tranquille. Les cinéastes y participèrent en luttant vers 1960 pour la formation d'une équipe française autonome à l'ONF, mais ceux qui menèrent cette lutte avaient déjà contribué à ces débats au sein des ciné-clubs apparus au tournant des années 1950. Dans le *Dictionnaire du cinéma québécois* (1999), Robert-Claude Bérubé a assez bien décrit l'émergence des ciné-clubs et leur importance dans l'éducation cinématographique:

Le mouvement prend naissance dans le milieu de la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC) en 1949, et grandit rapidement grâce à l'organisation de camps d'été pour la formation des animateurs. [...] En 1953, l'action des étudiants est prise en charge par les centres catholiques de cinéma, mis sur pied dans divers diocèses. [...] L'ampleur du mouvement se manifeste plus particulièrement en 1963, à l'occasion du premier (et dernier) congrès des ciné-clubs étudiants, tenu à l'Université de Montréal. On y retrouve 650 délégués représentant les ciné-clubs des divers collèges classiques, écoles normales, scolasticats et instituts familiaux⁴⁷.

La réforme de l'enseignement entreprise au cours des années suivantes permit d'introduire l'enseignement du cinéma dans les nouveaux collèges

d'enseignement général et professionnel (cégeps). Pierre Pageau décrit fort bien la suite de cette diffusion de l'enseignement du cinéma, aussi dans le *Dictionnaire du cinéma québécois*: «L'enseignement institutionnalisé du cinéma débute avec les années 1960. Déjà quelques cours sont donnés dans des collèges classiques et des couvents (souvent dans le cadre de cours de littérature). En 1964, le rapport Parent [...] recommande l'enseignement du cinéma dans l'ensemble du réseau de l'éducation⁴⁸.» Pageau résume ensuite l'apparition rapide des cours dans la plupart des cégeps et leur développement plus lent, mais beaucoup plus diversifié et plus approfondi, dans les universités. Celles-ci offrent aujourd'hui presque toutes des programmes en études ou en production du cinéma, de la mineure jusqu'au doctorat.

Les organisations réformistes furent créées surtout par de jeunes intellectuels, formés au sein de groupes où se transmettait une pensée catholique plus libérale et plus soucieuse d'égalité sociale. L'Église du Québec tenta d'harnacher ces organisations, mais le souffle qui les animait était trop puissant pour être contenu. Les ciné-clubs se multiplièrent dans les collèges et le contact avec les œuvres et les idées qu'ils propageaient mirent en pièces les idées traditionnelles religieuses ou laïques. Quelques années plus tard, l'enseignement du cinéma s'implantait dans les cégeps dès leur apparition – et il y est encore bien présent, encore plus maintenant alors que le cinéma québécois est reconnu à l'étranger autant que chez lui. Mais pour ce qui concerne les degrés primaires de l'enseignement, les formations au cinéma sont encore peu fréquentes malgré des décennies de revendications à cet égard, comme le soulignent certains auteurs du présent numéro.

Une influence sur l'enseignement du cinéma ?

Sans filet au-dessus de ce terrain inexploré, examinons quelques hypothèses de relations entre le passé décrit et la situation actuelle. Nous poserons ici des questions au lieu de présenter des citations, sauf deux.

Il est aujourd'hui assez difficile d'établir un lien entre cette ancienne pensée suspicieuse de l'image et les hésitations parfois encore manifestées par les institutions à l'égard de l'enseignement du cinéma. La rupture des années 1960 paraît avoir été assez profonde et radicale pour extirper les craintes envers le « pouvoir » du septième art, des frayeurs qui masquaient plutôt la réprobation des discours qu'il propageait. Mais un fait semble bien établi : l'éducation cinématographique ne s'est propagée que plutôt lentement

et souvent sous des pressions extérieures aux milieux de l'enseignement. Peut-on alors penser que les craintes antérieures sont demeurées en creux des processus institutionnels qu'elles ont longtemps inspirés ? Les idées de 1900 sur l'enseignement par l'image ont-elles suscité une influence encore active même si le contexte et les opinions ont bien changés ? La rupture majeure des années 1960 n'a-t-elle transformé que les études supérieures ?

Plus personne n'oserait répéter aujourd'hui que le cinéma dérègle les esprits par la cadence accélérée des images (sauf peut-être dans le cas de certaines vidéos...). Plus personne ne peut dire que les coûts du cinéma sont trop élevés, car on peut maintenant faire un film acceptable avec un simple téléphone cellulaire – des milliers de films de ce type sont d'ailleurs visibles sur Internet. Mais si ceux qui les font en avaient appris les rudiments plus tôt en classe, il y en aurait sans doute beaucoup de meilleurs.

Le résumé des époques anciennes, confronté aux autres réflexions sur les époques plus récentes, pourrait peut-être faire craquer le statu quo actuel en montrant qu'il perpétue des idées plutôt désuètes. Un cours de cinéma pourrait comparer les films actuels à des images fixes pour lanterne magique et à des vitraux de cathédrale, tout en étant inspirant pour des images animées numériques. On fait maintenant couramment des expositions immersives sur les tableaux impressionnistes ou autres, alors pourquoi plusieurs jeunes ne peuvent-ils pas étudier le cinéma dans la filiation ou la comparaison des autres arts de l'image, actuels et anciens ? Il n'y a pas d'argument solide pour empêcher cet enseignement ; d'ailleurs, il pourrait montrer aux écoliers que leurs appareils numériques peuvent servir à autre chose qu'à leurs échanges parfois triviaux sur leur quotidien souvent banal.

La lanterne magique a servi longtemps dans l'enseignement, mais on n'a jamais enseigné comment créer ses images et comment s'en servir. Cela était réservé aux producteurs de plaques et à ceux qui les utilisaient. Les éditeurs de ce matériel étaient très peu nombreux au Canada, presque tout ce qui le concernait était importé. Les lanternistes apprenaient surtout sur le tas : un vendeur de lanterne leur montrait comment projeter, et les anciens servaient de modèles aux nouveaux pour bien mener une conférence. Si on a pensé à enseigner le cinéma quand il fut considéré comme un art, pourquoi n'en fut-il pas ainsi pour la lanterne magique, surtout en sachant qu'elle était très valorisée et même encensée au Canada français ? Certaines séries de plaques à projection étaient faites avec un grand soin et pouvaient constituer un

spectacle aussi impressionnant qu'un film. Aux États-Unis, plusieurs lanternistes célèbres attiraient des foules cultivées et les spectateurs achetaient les livres qui décrivaient leurs représentations, par exemple ceux de Burton Holmes. Les plaques dessinées étaient souvent plus rudimentaires, mais les plaques photographiques offraient des images d'une très grande qualité et les lanternes à objectifs multiples permettaient une projection fluide et sophistiquée. Les bons spectacles de lanterne magique étaient parfois meilleurs que les premiers spectacles de cinéma, dont les projecteurs étaient assez médiocres et les films souvent frustes.

La préséance du verbal et de l'écrit sur le visuel est peut-être liée à l'antériorité millénaire de ces moyens de communication, dont le premier est appris dès le berceau, et le second enseigné tôt à l'école. Mais l'écrit fut longtemps précédé par les peintures rupestres, les hiéroglyphes, les idéogrammes et autres représentations iconiques. Cet ordre historique n'est pas nécessairement logique; d'ailleurs, certains excellents cinéastes sont dyslexiques, par exemple Marc-André Forcier, qui rappelle souvent que ce «handicap» l'a rendu cinéaste. On lit et on entend souvent des plaintes au sujet de la mauvaise qualité de la langue des jeunes, mais peut-être que pour eux, de plus en plus, le visuel devient le langage le plus facile, le téléphone cellulaire leur permettant de montrer en temps réel ce qu'ils font et ce qui les entoure aux autres. L'image transmise remplace les adverbes de temps et de lieu, ces déictiques indispensables dans la communication verbale ou écrite. Peut-être qu'un jour la communication se fera surtout par la transmission d'images et que la littérature ne sera plus accessible que pour des historiens des moyens de communication, en attendant la télépathie traduite par ordinateur sous-cutané...

La résistance à enseigner le cinéma aujourd'hui fait penser à ce vieux fonctionnaire joué par l'acteur Jean-Louis Millette dans le film de Robert Lepage, *Le confessionnal* (1995): ancien prêtre informé des vices du système d'éducation catholique, il devient fonctionnaire civil du régime laïc, mais continue de partiellement perpétuer en les occultant les tabous d'autrefois. Le film débutait et finissait par cet énoncé du personnage principal: «Dans la ville où je suis né, le passé porte le présent comme un enfant sur ses épaules.» La relation du cinéma avec la lanterne magique est peut-être semblable, l'enfant ne s'affranchissant que lentement des modèles passés.

Au Québec, on pense généralement que la Révolution tranquille a enterré profondément les idées et les relations sociales antérieures. Mais si la laïcité a

permis les débats démocratiques autour des idées, la stratification sociale est encore bien présente, dans l'enseignement autant que dans l'économie et la politique. La nouvelle oligarchie pense peut-être encore que les strates « inférieures » seront dangereusement perverties par le contact avec l'art, celui des images ou même des autres médias. Si on hésite à introduire à l'école des enseignements particuliers, c'est peut-être qu'on craint qu'ils n'éveillent les étudiants au mensonge de l'éducation dite démocratique. C'est l'interprétation que propose Jacques Rancière :

L'École est ainsi posée comme le lieu d'une violence symbolique fondamentale qui n'est pas autre chose que l'illusion même de l'égalité. Pour faire croire que la réussite est liée aux seuls dons de l'élève, l'école privilégie tout ce qui excède le simple transfert de savoir, tout ce qui est censé faire appel à la personnalité, à l'originalité de l'élève. [...] Ainsi la forme scolaire serait-elle un cercle parfait : conversion d'un capital socio-économique en capital culturel et – par la dissimulation en acte de cette conversion – séparation aussi efficace qu'invisible entre ceux qui ont ou n'ont pas les moyens de cette conversion⁴⁹.

Le clergé catholique québécois préférerait l'image fixe à l'image en mouvement parce qu'il craignait les effets de l'irruption d'un nouveau média sur des publics que lui-même infantilisait : les femmes, les enfants, les classes modestes de la société. Malgré ces principes et ces pratiques autoritaires et discriminatoires, le public s'appropriait du cinéma selon ses propres interprétations, peut-être vernaculaires, mais certes aussi acceptables que celles des élites. Les craintes face à l'enseignement du cinéma à l'école n'empêchent pas les jeunes de s'approprier le cinéma et les autres arts à leur manière, que l'image soit fixe ou qu'elle soit animée. En différer l'enseignement n'est qu'une manière de leur refuser un dialogue équitable entre leur interprétation et les autres. Peut-être y a-t-il là un révélateur de l'attitude des élites, religieuses ou laïques, dans leur rapport avec les classes moins favorisées ? Soulignons que la plupart des observateurs du système scolaire québécois s'entendent aujourd'hui pour affirmer qu'il ne correspond plus du tout à l'objectif fixé dans la réforme Parent de 1962. Alors qu'on désirait démocratiser tous les paliers de l'éducation, le système a dégénéré vers une structure bancalée, désormais baptisée par les spécialistes « école à trois vitesses » en ce qui concerne les niveaux

élémentaires et secondaires (pré-collégial)⁵⁰. Le degré supérieur est l'école privée, largement subventionnée par l'État et qui sélectionne ses élèves; le deuxième degré est l'école publique avec «programme particulier», qui sélectionne elle-aussi sa «clientèle»; le troisième degré est l'école publique ordinaire, qui accepte dans ses programmes tous les écoliers, y compris ceux connaissant des difficultés d'apprentissage. Cette structure à trois paliers ressemble étrangement à celle qui était en place à l'époque où le clergé catholique gérait l'éducation au «Canada français»: les enfants pauvres allaient dans des écoles primaires publiques pendant quelques années, les enfants riches allaient dans des écoles primaires privées et entraient ensuite au collège classique puis à l'université. Les riches apprenaient avec la projection de lanterne magique, les pauvres avec la craie et le tableau noir. Les théories ont changé mais les structures et les pratiques sont assez semblables aujourd'hui. Y aurait-il un lien invisible entre cette ségrégation systémique et le peu d'enseignement de l'image animée dans les écoles primaires et secondaires communes? L'histoire suggère d'y réfléchir, et elle insiste.

Notice biographique

Germain Lacasse est professeur retraité et associé du Département d'histoire de l'art, de cinéma et des médias audiovisuels de l'Université de Montréal. Spécialiste du cinéma des premiers temps et du cinéma québécois, il a consacré ses premières recherches à l'histoire comparée du bonimenteur de film dans différents pays. Ses études et publications ultérieures furent longtemps consacrées aux rapports historiques et théoriques entre le cinéma et la tradition orale, dans les films ou autour d'eux. Il est aussi associé depuis 2005 au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture du Québec (CRILCQ) avec lequel il étudie la contribution du cinéma dans l'émergence de la culture artistique au Québec. Depuis sa retraite en 2016, il prépare une histoire de la lanterne magique et de la conférence illustrée au Québec. Ses principales publications sont *Histoires de scopes* (1989), *Le bonimenteur de vues animées* (2001) et *Le diable en ville. Alexandre Silvio et l'émergence de la modernité populaire au Québec* (2012).

Notes

1. Louis Armand de Lom d'Arce Lahontan, *Œuvres complètes 1*, édition critique établie par Alain Beaulieu et Réal Ouellet (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1990), 648-649.

2. Grace Lee Nute, « Marin versus La Vérendrye », *Minnesota History* 32.4 (1951) : 226-238.
3. Les premières annonces de lanternes magiques à vendre apparaissent vers 1780 dans les journaux de Québec. Elles se multiplient après 1825 et certaines deviennent continues.
4. « Exercices de M.M. les Étudiants du Séminaire », *Le Canadien* (3 octobre 1834) : 2.
5. « Nous regrettons de n'avoir pu assister... », *Le Canadien* (7 avril 1848) : 2.
6. « Soirées amusantes », *La Minerve* (8 décembre 1834) : 3.
7. « The Eleventh Provincial Exhibition... », *Montreal Herald and Daily Commercial Gazette* (26 septembre 1856) : 2. Chauveau avait publié en 1843 un roman (*Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes*) dont un personnage présentait des spectacles de lanterne magique.
8. Claudette Lasserre, « La pédagogie 1850-1950 », dans *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840-1960*, sous la direction de Micheline Dumont et Nadia-Fahmy-Eid (Montréal : Boréal, 1986), 139.
9. Pierre Véronneau, « *Le Fascinateur* et la Bonne Presse : des médias catholiques pour publics francophones », 1895 (juillet 2003) : 32.
10. Véronneau, « *Le Fascinateur* et la Bonne Presse », 33.
11. Raymond Duchesne, « Laflamme, Joseph-Clovis-Kemner », http://biographi.ca/fr/bio/laflamme_joseph_clovis_kemner_13F.html (dernière consultation le 5 juin 2022).
12. Nora Hague *et al.*, « La lanterne magique », *Musée McCord d'histoire canadienne*, http://www.mccord-museum.qc.ca/pdf/Lanterne_Magique.pdf (dernière consultation le 20 mai 2020), 17. Les plaques de Maud Abbott sont conservées aux archives de l'Université McGill.
13. Hague *et al.*, « La lanterne magique », 20. Cette collection de plaques est conservée au Musée McCord.
14. « La guerre à la tuberculose », *Le Devoir* (13 décembre 1939) : 6.
15. « Le Rapatriement. Une tournée fructueuse dans les États-Unis », *La Presse* (6 mars 1900), dernière édition, sans pagination.
16. « Cours abrégés d'agriculture [sic] », *Le Devoir* (28 décembre 1917) : 11.
17. « Conférence à Lévis par le Rév. Père Georges Mongeau S. J. », *Le Quotidien* (2 novembre 1934) : 1 et 4. Les « saints martyrs » étaient les missionnaires jésuites tués par les Mohawks vers 1650. Kateri était une jeune autochtone convertie au christianisme vers 1680.
18. « Magnifique soirée de lanternes magiques », *L'Électeur* (13 avril 1896) : 4.
19. Gilles Beaudet et Lucie Jasmin, *Frère Marie-Victorin. Mon miroir. Journaux intimes 1903-1920* (Montréal : Fides, 2004), 476.
20. Louis-Philippe Audet, *Le frère Marie-Victorin. Ses idées pédagogiques* (Québec : Les Éditions de l'Érable, 1942), 141.
21. Olga Hazan, *La culture artistique au Québec au seuil de la modernité : Jean-Baptiste Lagacé, fondateur de l'histoire de l'art au Canada* (Québec : Septentrion, 2010).
22. Hague *et al.*, « La lanterne magique », 22.
23. Richard Leclerc, *Histoire de l'éducation au Québec* (1989), 67, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2106901> (dernière consultation le 5 juillet 2023).
24. Frank Kessler et Sabine Lenk, « Projecting Faith: French and Belgian Catholics and the Magic Lantern Before the First World War », *Material Religion* 16 (2020) : 61-83. Voir aussi Sarah Dellmann et Frank Kessler, *A Million Pictures: Magic Lantern Slides in the History of Learning* (New Barnett, Royaume-Uni : John Libbey Publishing, 2020).

25. Ivan Illich, *La perte des sens* (Paris : Fayard, 2004), 193.
26. Illich, *La perte des sens*, 332.
27. Isabelle Saint-Martin, « Un évangile en projections lumineuses : pédagogie chrétienne et lanterne magique », dans *La pédagogie par l'image en France et au Japon*, sous la direction d'Annie Renonciat et Marianne Simon-Oikawa (Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009), 118-119.
28. Annie Renonciat, « Vue fixe et/ou cinéma dans l'enseignement : naissance d'une polémique (1916-1922) », dans *Cinéma pédagogique et scientifique. À la découverte des archives*, sous la direction de Béatrice de Pastre-Robert, Monique Dubost et Françoise Massit-Folléa (Lyon : ENS Éditions, 2004), 61-71.
29. « L'ACJC en convention », *L'Action catholique* (16 mai 1916) : 1.
30. Le « roman du terroir » était un courant littéraire faisant la promotion du passé et des valeurs surtout paysannes du Canada français.
31. « L'éducation à rebours », *L'Action catholique* (27 juin 1916) : 1. Le livre de Georges Longhaye a été publié à Paris par l'éditeur Retaux-Bray. Le résumé est publié à Montréal mais sans indication d'éditeur. Il est disponible sur le site de BANQ : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1990435?docref=XpjDprZcenqf3WGjKI7dUQ&docsearchtext=Longhaye> (dernière consultation le 7 juin 2022).
32. « L'éducation à rebours », 1.
33. Audet, *Le Frère Marie-Victorin*, 141.
34. *L'enseignement par les yeux* (Montréal : Société coopérative des conférenciers projectionnistes canadiens, 1908), https://archive.org/details/cihm_66048 (dernière consultation le 8 avril 2022).
35. François Moigno, *L'art des projections* (Paris : Les Mondes, 1872), cité dans *L'enseignement par les yeux* (Montréal : Société coopérative des conférenciers projectionnistes canadiens, 1908), 2, https://archive.org/details/cihm_66048 (dernière consultation le 8 avril 2022).
36. Normand Baillargeon, « Pratiquer le double codage », *Le Devoir* (16 avril 2022) : B5. Baillargeon ajoute que cette théorie est appuyée par des études solides, présentées par les chercheurs Paul Kirschner et Didier Goudeseune.
37. Georges-Michel Coissac, *La théorie et la pratique des projections* (Paris : La Maison de la bonne presse, 1907) cité dans *L'enseignement par les yeux* (Montréal : Société coopérative des conférenciers projectionnistes canadiens, 1908), 3, https://archive.org/details/cihm_66048 (dernière consultation le 8 avril 2022).
38. *L'enseignement par les yeux* (Montréal : Société coopérative des conférenciers projectionnistes canadiens, 1908), 5, https://archive.org/details/cihm_66048 (dernière consultation le 8 avril 2022).
39. Germain Lacasse, « Joseph Dumais et la langue du cinéma muet canadien français », dans *Early Cinema and the « National »*, sous la direction de Richard Abel, Giorgio Bertellini et Rob King (Bloomington : Indiana University Press, 2008), 89-98.
40. Une religieuse de l'École normale de Nicolet, « Le cinéma et la pédagogie (2) L'usure nerveuse », *L'Enseignement primaire* (décembre 1923) : 267.
41. Cyrille-F. Delâge, « Rapport du sous-comité de la Cinémathèque », *L'Enseignement primaire* (mars-juin 1939) : 107-109.

42. «L'usage du film à l'école primaire», *L'Enseignement primaire* (novembre 1948): 218, 221.
43. «L'usage du film à l'école primaire», *L'Enseignement primaire*, décembre 1948): 325-326.
44. Albert Tessier, *Film fixe vs Vues animées*, texte manuscrit, 1940, Archives du Séminaire de Trois-Rivières, n° 0014-Q2-23. Les citations suivantes sont tirées de ce document.
45. Albert Tessier, *Rapport de l'abbé Albert Tessier re-conférences sur l'emploi de l'image en éducation*, document dactylographié n° 0014-P3-122 (Trois-Rivières: Archives du Séminaire de Trois-Rivières, 1941).
46. «Le film, un excellent moyen d'éducation populaire», *Le Front ouvrier* (2 février 1952): 7, nous soulignons.
47. Robert-Claude Bérubé, «Ciné-clubs», dans *Le Dictionnaire du cinéma québécois*, sous la direction de Michel Coulombe et Marcel Jean (Montréal: Boréal, 1999), 116.
48. Pierre Pageau, «Enseignement du cinéma», dans *Le Dictionnaire du cinéma québécois*, sous la direction de Michel Coulombe et Marcel Jean (Montréal: Boréal, 1999), 213-214.
49. Jacques Rancière, *Aux bords du politique* (Paris: Gallimard, 2012), 97-98.
50. Conseil supérieur de l'éducation, *Remettre le cap sur l'équité. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016* (Québec: 2016), 51, <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/10/50-0494-RF-cap-sur-lequite-REBE-2014-2016.pdf> (dernière consultation le 8 juillet 2023). Le Conseil répète cette constatation dans son rapport de 2017. Voir Conseil supérieur de l'éducation, *Pour une école riche de tous ses élèves: s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la cinquième année du secondaire* (Québec: 2017), 9, <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/50-0500-AV-ecole-riche-eleves.pdf> (dernière consultation le 8 juillet 2023).